

## ACTUALITÉS DE LA SEMAINE

### 20/09/2005 - Résultats du concours CRE'ACC Ile-de-France 2005



Paris, le 15 septembre 2005

#### CRE'ACC Ile-de-France 2005 met à l'honneur 6 porteurs de projets franciliens prometteurs

Pour sa 3ème édition, le concours CRE'ACC Ile-de-France, organisé conjointement par l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE) et l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France, vient de décerner les 6 prix de son édition 2005.

#### Les 6 projets récompensés : créativité et actualité au rendez-vous

**93 candidatures** ont été enregistrées sur les sites de l'APCE et de CRE'ACC (seuls moyens de postuler) **en Ile-de-France** du 15 avril au 15 juin 2005 (**sur un total de 241 dossiers remplis pour toute la France**). Des dossiers très variés, de par l'activité, le profil du porteur de projet et l'état de maturation de celui-ci. 25 ont été pré-sélectionnés.

Ces candidats ont présenté leur projet devant un jury présidé par Christian Poyau, Président de Micropole Univers, et composé d'acteurs reconnus de l'accompagnement des entreprises : l'APCE, l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France, ainsi que des partenaires du concours : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, le groupe D&O, EBP Informatique et le Gan.

En plus d'une grille de critères économiques précis tels que le marché, le plan de financement du projet et le compte de résultat prévisionnel, le jury s'est également penché sur les qualités humaines du porteur de projet : motivation, dynamisme, passion pour sa future activité...

Au terme de ces auditions, le jury final a retenu 6 lauréats.

Les 6 projets d'entreprise sont :

- Dans la **catégorie création au féminin** : Juliette Viel et Stéphanie Pierre pour « les Petits Anges », **projet de halte-garderie privée** proposant un accueil à la carte avec une ouverture tardive, adapté aux besoins des parents. Ce projet a séduit le jury car il existe une réelle pénurie au niveau de l'accueil des enfants. Par ailleurs, cette halte-garderie se distinguera des modes de garde traditionnels car elle permettra aux enfants d'apprendre et de jouer à travers des thèmes qui seront déclinés dans l'aménagement de la structure.
- Dans la **catégorie seconde vie professionnelle** : François Mouchet pour « Relexpo », projet de **mise à disposition de forces de ventes pour événements ponctuels**. La force de son projet ? Un réel besoin de la part d'entreprises qui souhaitent muscler leur force de vente à l'occasion de salons ou foires, et aucune offre de service similaire sur le marché. Le jury a été séduit par le projet de reconversion et par le dynamisme du lauréat.
- Dans la **catégorie micro-entreprise** : Richenda Richard-Canavaggio pour « Atelier du Mont » qui proposera des **cours de peinture pour enfants et des missions temporaires d'illustrateur** en destination des agences de communication. Lors de son passage devant le jury, la porteuse de projet a insisté sur la dimension presque « thérapeutique » de ces cours de dessin, qui apportent calme et maîtrise de soi à des enfants fatigués et énervés par une journée de classe. Le jury a été convaincu.
- Dans la **catégorie création innovante** : Emmanuelle Drouet pour « Tour Alerte », **service de veille et d'informations pour la sécurité des voyageurs à l'étranger**. Pour un abonnement modique, le voyageur est répertorié et ses coordonnées sont transmises aux institutions compétentes en cas de crise majeure. C'est à la fois le projet, particulièrement d'actualité et bien ficelé, et également le profil du candidat qui ont séduit le projet. Emmanuelle Drouet a effet déjà derrière elle une expérience d'entrepreneur et de solides connaissances en tourisme.
- Dans la **catégorie création jeune**, Mathieu Jacobs pour « Vertiligne », projet reposant sur une innovation qui

permet de **cultiver verticalement et en intérieur des végétaux** de manière simple, peu coûteuse et avec un minimum d'entretien. Un projet qui a suscité le consensus des membres du jury qui ont tous passé commande au lauréat !

▪ Et le **coup de cœur du jury** revient à Déborah Aringoli et Christelle Blanchet-Aïssaoui pour « la 25ème heure », projet de **services à la vie quotidienne et d'assistance personnelle pour les salariés sur leur lieu de travail** (entretien du linge, entretien de la voiture, courses personnelles, démarches administratives). Un projet en phase avec la volonté du gouvernement qui souhaite développer les services, que le jury a tenu à saluer.

### « Créez Accompagné » pour mettre toutes les chances de votre côté

Leur victoire va leur permettre de bénéficier des meilleures conditions pour que leur projet devienne réalité. Chaque lauréat remporte en effet un chéquier **conseil de 2 500 euros**, composé de 5 chèques d'une valeur de 500 euros à valoir sur des produits, des services, ou des prestations offerts par les partenaires du concours, ainsi qu'auprès d'un expert-comptable.

A cela s'ajoute le libre accès aux ressources informatiques et documentaires de l'APCE (plus de 15 000 documents téléchargeables pour tout connaître de la création).

« Accompagner un créateur d'entreprises, c'est permettre à un rêve de devenir réalité en toute sécurité » rappelle André-Paul Bahuon, Président de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France. Même si la création d'entreprise a été grandement facilitée, l'expert-comptable en offrant ses compétences, fiscales, sociales et juridiques, permet au jeune chef d'entreprise de partir sur des bases saines et réalistes et de consacrer son énergie à ce qu'il sait faire le mieux : créer des richesses. L'expert comptable est le partenaire naturel du créateur.

André-Paul Bahuon précise « qu'un créateur qui est accompagné par un expert comptable a 75% de chance de voir son activité pérennisée au-delà de 3 ans », alors même que la défaillance des nouvelles entreprises survient en fin de 2ème année.

Et François Hurel, délégué général de l'APCE d'ajouter : « CRE'ACC ouvre au lauréats les portes du succès en leur donnant accès à toute une palette de services d'acteurs reconnus de l'accompagnement à la création et au développement de leur entreprise ».

Et l'aventure ne s'arrête pas là : les dossiers des lauréats franciliens, ainsi que ceux des lauréats des autres régions, sont automatiquement retenus pour la finale nationale dont le palmarès sera annoncé le 12 octobre 2005.

Contacts Presse : Pablo Maurel - Valérie Bauer - Tél. : 01 44 37 00 19 - [valerie.bauer@press-et-vous](mailto:valerie.bauer@press-et-vous)

© Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE)